

Conditions générales de vente

Offre Packweb - site WordPress clé en main en abonnement mensuel

SARL Sarthewebconsulting au capital de 1 500 € - 1 Boulevard René Levasseur, Passage du Commerce - Bât E, 72000 Le Mans
SIRET 10533179700016 - RCS Le Mans 105 331 797 - TVA intracommunautaire FR55105331797
Téléphone 07 66 39 35 06 - contact@sarthewebconsulting.fr - sarthewebmodules.fr

Article 1 - Objet

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») régissent les ventes réalisées par SARL Sarthewebconsulting (ci-après « le Prestataire ») sous l'enseigne Sarthe Web Modules, à toute personne physique ou morale y souscrivant (ci-après « le Client »). Elles couvrent deux offres distinctes :

- l'abonnement « Packweb », objet principal des présentes ;
- la vente de modules à l'unité depuis le catalogue du site, régie par l'article 12 bis.

Packweb est un abonnement mensuel réunissant la mise à disposition d'un site WordPress clé en main, un nom de domaine, un hébergement, une adresse de messagerie professionnelle et, le cas échéant, des modules complémentaires. Toute souscription implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

L'offre Packweb s'adresse aussi bien aux professionnels qu'aux particuliers. Certaines stipulations des présentes varient selon la qualité du Client : le « Client professionnel » désigne celui qui souscrit dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole ; le « Client consommateur » désigne la personne physique qui souscrit à des fins n'entrant pas dans le cadre d'une telle activité. Le Client indique sa qualité lors de la souscription ; le professionnel communique à cette fin son numéro SIRET.

Les présentes CGV prévalent sur toutes conditions générales d'achat du Client, sauf accord écrit contraire du Prestataire. Si l'une de leurs stipulations était déclarée nulle ou non écrite, les autres conserveraient leur plein effet.

Article 2 - Composition de l'offre

L'abonnement Packweb comprend, pour la durée de sa validité :

- un site WordPress installé, configuré et prêt à être personnalisé par le Client ;
- un nom de domaine enregistré au nom du Client, dans l'extension choisie lors de la souscription ;
- un hébergement, au choix du Client parmi les deux formules décrites à l'article 2 bis ;
- une adresse de messagerie professionnelle rattachée au nom de domaine, à capacité de stockage illimitée, hébergée indépendamment du site ;
- un certificat SSL, les sauvegardes automatiques, la sécurisation et la supervision de l'hébergement ;
- les modules éventuellement souscrits, activés par licence et mis à jour tant que l'abonnement est actif ;
- l'assistance en français par un interlocuteur unique.

Le détail des prestations effectivement retenues figure sur le récapitulatif de commande transmis au Client lors de la souscription, qui prévaut en cas de divergence avec la description commerciale du site.

Article 2 bis - Formules d'hébergement

Deux formules sont proposées, au choix du Client lors de la souscription :

Site vitrine. Hébergement mutualisé destiné à un site de présentation. Comprend le site WordPress installé et l'adresse de messagerie professionnelle.

E-commerce. Hébergement mutualisé destiné à la vente en ligne. Outre les éléments de la formule Site vitrine, elle comprend l'installation et le préparamétrage de l'extension WooCommerce (pays de vente, devise, taux de taxe standard, unités et pages de la boutique), les modules « Rétractation en ligne » et « Mises à jour automatiques » pour la durée de l'abonnement, ainsi que l'importation de cinquante (50) produits au maximum, réalisée à partir d'un fichier fourni par le Client et comportant les informations et les images nécessaires. Le préparamétrage constitue un point de départ que le Client peut modifier ; il ne dispense pas ce dernier de vérifier que les taux de taxe, les mentions et les conditions applicables à son activité sont conformes à sa situation.

L'importation des produits mentionnée ci-dessus est comprise sous réserve d'une souscription d'une durée minimale de six (6) mois à la formule E-commerce. En cas de résiliation ou de changement de formule avant ce terme, cette prestation est facturée au tarif en vigueur, soit cent quarante-neuf euros (149 €). Cette somme correspond au prix de la prestation réalisée et n'a pas le caractère d'une indemnité.

Le Client peut changer de formule en cours d'abonnement, sur simple demande. Le nouveau tarif s'applique à compter de l'échéance suivante. Les modules compris dans la formule E-commerce sont fournis pour la seule durée de souscription à cette formule : en cas de changement pour une autre formule ou de résiliation, la licence correspondante prend fin, les modules demeurant installés sur le site sans être ni actifs ni mis à jour. Les modules que le Client aurait acquis séparément ne sont pas affectés.

Article 3 - Périmètre de la maintenance

La maintenance incluse dans l'abonnement porte sur l'hébergement et l'infrastructure : sécurisation, supervision, sauvegardes et mises à jour de sécurité des serveurs. Elle est assurée par le Prestataire et, pour l'infrastructure, par son partenaire d'hébergement.

La maintenance du site lui-même - notamment la mise à jour du cœur WordPress, des thèmes et des extensions installées par le Client - n'est PAS comprise dans l'abonnement de base. Elle peut faire l'objet du module « Mises à jour automatiques », souscrit séparément ou compris dans la formule E-commerce (article 2 bis), ou d'une prestation sur devis.

Par exception, les modules édités par le Prestataire et souscrits par le Client sont maintenus à jour par ce dernier pendant toute la durée de l'abonnement, licence comprise.

Article 4 - Souscription et prise d'effet

La souscription s'effectue en ligne. Le Client sélectionne les éléments de son offre, renseigne ses coordonnées, accepte les présentes CGV et communique ses coordonnées bancaires en vue du prélèvement.

Le contrat prend effet à la date de validation de la commande par le Prestataire. La mise en service intervient dans un délai raisonnable à compter de cette date, sous réserve de la fourniture par le Client des informations nécessaires à l'enregistrement du nom de domaine.

Article 5 - Durée et résiliation

L'abonnement est conclu sans engagement de durée. Il prend effet à la mise en service et se poursuit par périodes successives d'un (1) mois, tant que l'une des parties n'y a pas mis fin.

Le Client peut résilier à tout moment, moyennant un préavis d'un (1) mois. La résiliation prend effet à l'échéance mensuelle suivant l'expiration de ce préavis ; les mensualités échues avant cette date restent dues, aucune autre somme n'étant exigible au titre de la résiliation.

La notification s'effectue par courrier électronique à contact@sarthewebconsulting.fr ou par courrier postal à l'adresse du siège du Prestataire.

Le contrat étant sans durée déterminée et sans reconduction tacite, l'obligation d'information prévue à l'article L. 215-1 du code de la consommation est sans objet.

Article 6 - Prix et facturation

Les prix sont exprimés en euros toutes taxes comprises, au taux de TVA en vigueur (actuellement 20 %). Le montant mensuel de l'abonnement correspond à la somme des éléments retenus par le Client lors de la souscription.

Certaines prestations sont facturées par le fournisseur sur une base annuelle : le nom de domaine, l'option de sécurisation du domaine et les modules. Leur prix annuel est réparti sur douze mensualités afin que le Client ne règle qu'un montant mensuel unique. Cette répartition est indiquée sur le récapitulatif de commande.

Le Prestataire peut réviser ses tarifs. Toute évolution est notifiée au Client au moins trente (30) jours avant sa prise d'effet et ne s'applique qu'à compter de la période de reconduction suivante. Le Client qui refuse la nouvelle tarification peut résilier sans frais avant cette prise d'effet.

Le Prestataire peut émettre des codes de réduction. Sauf mention contraire portée sur le code, la réduction s'applique aux

prestations ponctuelles et, le cas échéant, à la première mensualité de l'abonnement ; elle n'affecte pas les mensualités suivantes. Un seul code peut être utilisé par commande. Un code attribué nommément à un Client lui est personnel et ne peut être cédé. Le montant de la réduction figure sur le récapitulatif de commande et sur la facture.

Article 7 - Paiement par prélèvement SEPA

L'abonnement est réglé par prélèvement automatique SEPA. Le Client signe à cet effet un mandat de prélèvement, horodaté et conservé par le Prestataire, l'autorisant à prélever les échéances mensuelles sur le compte bancaire désigné.

Le Client garantit être titulaire du compte indiqué, ou dûment habilité à en disposer, et s'engage à maintenir une provision suffisante.

Le mandat signé comporte l'IBAN du Client. Il est conservé de manière sécurisée pendant la durée du contrat, puis treize (13) mois après le dernier prélèvement, conformément aux règles applicables au prélèvement SEPA. Il n'est communiqué qu'à l'établissement bancaire du Prestataire, pour la seule exécution des prélèvements.

Article 7 bis - Règlement échelonné des prestations ponctuelles

Les prestations facturées une seule fois - reprise d'un site existant, audit, création de logo, rédaction, prise en main, formation, intégration des moyens de paiement et configuration des livraisons - peuvent être réglées en une fois, ou de manière échelonnée et sans frais ni intérêts, selon les modalités suivantes :

- Client consommateur : un acompte de trente pour cent (30 %) prélevé à la mise en service, puis trois (3) mensualités.
- Client professionnel justifiant d'un numéro SIRET valide : un acompte de trente pour cent (30 %) prélevé à la mise en service, puis dix (10) mensualités.

Ces facilités sont accordées sans aucun frais, intérêt ni majoration : le montant total réglé est strictement identique à celui d'un paiement en une fois. Les mensualités sont prélevées avec l'abonnement, en vertu du même mandat SEPA.

La durée maximale de trois (3) mensualités applicable au Client consommateur résulte de l'article L. 312-1 du code de la consommation, tout délai de paiement supérieur consenti à un consommateur relevant du crédit à la consommation. À défaut de justification de la qualité de professionnel, l'échelonnement est ramené de plein droit à trois mensualités.

Le solde restant dû devient exigible en cas de résiliation, de rejet de prélèvement non régularisé, ou de cessation du contrat pour quelque cause que ce soit.

Article 8 - Retard ou défaut de paiement

Tout prélèvement rejeté fait l'objet d'une relance. À défaut de régularisation dans un délai de quinze (15) jours, le Prestataire peut suspendre l'accès aux prestations après information du Client, puis résilier l'abonnement en cas de défaut persistant.

Conformément aux articles L. 441-10 et D. 441-5 du code de commerce, tout retard de paiement d'un Client professionnel donne lieu de plein droit, sans mise en demeure préalable, à des pénalités de retard calculées au taux d'intérêt légal majoré de dix (10) points de pourcentage, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) euros. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs à ce montant forfaitaire, le Prestataire peut en demander l'indemnisation complémentaire sur justificatifs.

À l'égard du Client consommateur, les sommes impayées portent intérêt au taux d'intérêt légal à compter de la mise en demeure, à l'exclusion de toute autre pénalité.

Les frais bancaires supportés par le Prestataire du fait du rejet d'un prélèvement sont refacturés au Client.

L'abonnement étant conclu sans engagement de durée, aucune échéance future d'abonnement ne devient exigible du fait d'un impayé. En revanche, le solde restant dû au titre d'une prestation ponctuelle réglée de manière échelonnée devient immédiatement exigible dans les conditions prévues à l'article 7 bis. La suspension des prestations pour défaut de paiement ne suspend pas cette obligation de règlement.

Article 9 - Droit de rétractation

Le Client consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision, par toute déclaration dénuée d'ambiguïté adressée au Prestataire.

Lorsque le Client demande expressément que l'exécution commence avant la fin de ce délai, il reste redevable, en cas de rétractation, du montant correspondant aux prestations déjà fournies.

Le droit de rétractation ne peut être exercé sur l'enregistrement du nom de domaine une fois celui-ci déposé : il s'agit d'un bien nettement personnalisé, confectionné selon les spécifications du Client, exclu du droit de rétractation par l'article L. 221-28 du code de la consommation.

Le Client professionnel ne bénéficie pas de ce droit : la souscription est pour lui ferme et définitive dès la validation de la commande.

S'agissant des modules vendus à l'unité au catalogue, le droit de rétractation fait l'objet de dispositions particulières énoncées à l'article 12 bis : le contenu numérique étant délivré immédiatement, le Client consommateur y renonce expressément lors de la commande.

Article 10 - Nom de domaine

Le nom de domaine est enregistré au nom du Client, qui en est le titulaire. Son enregistrement est soumis aux règles du registre compétent et aux conditions du bureau d'enregistrement, que le Client déclare accepter.

Le Client garantit disposer des droits nécessaires sur le nom choisi et répond seul des atteintes qu'il pourrait porter aux droits des tiers, notamment en matière de marques.

Le Prestataire assure le renouvellement du domaine tant que l'abonnement est actif. En cas de résiliation, le Client peut demander le transfert du domaine vers le registrar de son choix ; le Prestataire lui communique alors le code d'authentification nécessaire.

Un nom de domaine qui n'a pas été renouvelé à temps entre en période de restauration auprès du registre. Sa récupération, lorsqu'elle est encore possible, donne lieu à des frais de restauration de 16,90 € TTC, facturés en sus du renouvellement. Ce montant correspond au tarif appliqué par le registre et vous est communiqué avant toute démarche.

Article 11 - Hébergement, disponibilité et sauvegardes

L'hébergement est assuré au moyen d'une infrastructure exploitée par un partenaire du Prestataire, dans des centres de données situés en Suisse. Le Prestataire est tenu d'une obligation de moyens quant à la disponibilité du service.

Le service peut être interrompu pour des opérations de maintenance, de mise à jour ou de sécurisation. Le Prestataire s'efforce de programmer ces interruptions aux heures de moindre fréquentation et d'en informer le Client lorsqu'elles sont prévisibles.

Des sauvegardes automatiques sont réalisées. Elles constituent une mesure de sécurité et ne dispensent pas le Client de conserver ses propres copies des contenus qu'il publie.

Article 12 - Modules et licences

Les modules sont mis à disposition sous forme de licence d'utilisation, non exclusive et non cessible, valable pour le seul site couvert par l'abonnement et pour la durée de celui-ci.

Un même module peut être obtenu de deux manières distinctes, qui ne se cumulent pas :

- Au sein du présent abonnement : le prix annuel du catalogue est réparti sur douze mensualités, sans surcoût, et prélevé avec l'abonnement. La licence est active tant que l'abonnement l'est.
- Séparément, depuis le catalogue du site : le module est alors souscrit pour un an, réglé en une fois par carte bancaire, et reste actif jusqu'à son échéance annuelle indépendamment du présent contrat.

Le tarif est identique dans les deux cas : souscrire un module au sein de l'abonnement ne le renchérit pas. Un module déjà réglé séparément n'a pas à être repris dans l'abonnement, et n'est jamais facturé deux fois.

Le Prestataire recherche automatiquement, au moment de la souscription, les modules déjà réglés par le Client, à partir des

informations qu'il communique (adresse électronique, numéro SIREN, nom et code postal). Cette recherche ne peut aboutir lorsque le module a été acquis sous une autre identité ou par un tiers : il appartient alors au Client de le signaler. Toute somme facturée en double est remboursée ou créditée sur la facture suivante, à compter du signalement.

Le Client peut activer ou désactiver un module de son abonnement à tout moment ; la modification prend effet à l'échéance mensuelle suivante. La désactivation d'un module ou la fin de l'abonnement met fin à la licence et aux mises à jour correspondantes. Les modules réglés séparément suivent, eux, leur propre échéance annuelle.

Article 12 bis - Modules vendus à l'unité (catalogue)

Les modules proposés au catalogue du site peuvent être souscrits indépendamment de tout abonnement Packweb. Ils sont alors soumis aux stipulations du présent article, les autres articles des CGV demeurant applicables pour le surplus.

Prix et paiement. Les modules sont vendus par abonnement d'un (1) an, à un prix exprimé en euros toutes taxes comprises. Le règlement s'effectue en une fois, par carte bancaire, au moyen de la solution de paiement Stripe. Aucune donnée bancaire n'est conservée par le Prestataire.

Mise à disposition. Le module et sa clé de licence sont délivrés par voie électronique dès l'encaissement, à l'adresse indiquée par le Client. La licence est non exclusive, non cessible, et valable pour le seul site déclaré lors de la souscription.

Droit de rétractation. S'agissant d'un contenu numérique fourni immédiatement, le Client consommateur reconnaît, en validant sa commande, demander expressément l'exécution immédiate et renoncer de ce fait à son droit de rétractation, conformément au 13° de l'article L. 221-28 du code de la consommation. Cette renonciation est recueillie au moment de la commande.

Durée et reconduction. L'abonnement est conclu pour un an et se reconduit tacitement pour des périodes d'un an, sauf résiliation notifiée au plus tard un (1) mois avant l'échéance à contact@sarthewebconsulting.fr. Conformément à l'article L. 215-1 du code de la consommation, le Prestataire informe le Client consommateur, au plus tôt trois (3) mois et au plus tard un (1) mois avant le terme, de sa faculté de ne pas reconduire. À défaut d'avoir reçu cette information, le Client consommateur peut résilier gratuitement à tout moment à compter de la reconduction.

Mises à jour et fin de licence. Les mises à jour du module sont fournies tant que l'abonnement est actif. À son terme, la licence cesse : le module reste installé mais n'est plus mis à jour ni maintenu, et les fonctionnalités dépendant de nos serveurs cessent d'être disponibles.

Articulation avec Packweb. Un module réglé au titre du présent article n'est jamais refacturé au sein d'un abonnement Packweb, et inversement. Le tarif est identique dans les deux cas ; seules changent la périodicité et la modalité de paiement.

Article 13 - Obligations du Client

Le Client est seul responsable des contenus qu'il publie et des traitements qu'il met en oeuvre sur son site. Il s'engage à respecter la législation applicable et à ne pas diffuser de contenu illicite, contrefaisant, diffamatoire ou portant atteinte aux droits des tiers.

Le Client conserve la confidentialité de ses identifiants et répond des usages faits au moyen de ceux-ci. Il informe sans délai le Prestataire de toute utilisation frauduleuse dont il aurait connaissance.

Le Client s'engage à ne pas utiliser les ressources mises à sa disposition d'une manière susceptible de nuire au fonctionnement de l'infrastructure ou aux autres utilisateurs.

Article 14 - Assistance

Le Prestataire assure une assistance en langue française, par courrier électronique et par téléphone aux jours et heures ouvrables, portant sur le fonctionnement des prestations comprises dans l'abonnement.

Les demandes excédant ce périmètre - création graphique, rédaction de contenu, développements spécifiques, migration, formation - font l'objet d'un devis préalable.

Article 15 - Données personnelles

Le Prestataire traite les données personnelles du Client (identité, coordonnées, données de facturation) pour l'exécution du contrat, la facturation et le respect de ses obligations légales. Ces données sont conservées pendant la durée du contrat, puis selon les délais légaux de conservation applicables, notamment en matière comptable.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité, qu'il exerce auprès de contact@sarthewebconsulting.fr. Il peut introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Lorsque le site du Client traite lui-même des données personnelles, le Client en est le responsable de traitement ; le Prestataire agit comme sous-traitant au sens du règlement (UE) 2016/679, dans les limites des instructions du Client. Les données sont hébergées en Suisse, pays reconnu par la Commission européenne comme assurant un niveau de protection adéquat.

Article 16 - Propriété intellectuelle

Le Client demeure propriétaire des contenus qu'il fournit et publie. Le Prestataire conserve la propriété des développements, modules et éléments techniques qu'il a conçus, dont le Client reçoit un droit d'usage pour la durée de l'abonnement.

WordPress et les extensions tierces restent régis par leurs licences respectives.

Article 17 - Résiliation

Chaque partie peut résilier le contrat dans les conditions de l'article 5. Le Prestataire peut en outre résilier de plein droit, après mise en demeure restée sans effet pendant quinze (15) jours, en cas de manquement grave du Client à ses obligations, notamment de paiement ou de licéité des contenus.

À la fin du contrat, le Prestataire met à la disposition du Client une copie des données de son site pendant trente (30) jours. Passé ce délai, les données et l'hébergement sont supprimés de manière irréversible.

Les prestations ponctuelles réglées de manière échelonnée (article 7 bis) restent dues dans leur intégralité : leur solde devient exigible à la date d'effet de la résiliation.

Article 18 - Responsabilité

Le Prestataire est tenu d'une obligation de moyens. Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de dommage résultant d'un fait du Client, d'un tiers, d'un contenu publié par le Client, d'une intrusion consécutive à la divulgation de ses identifiants ou d'un cas de force majeure.

À l'égard du Client professionnel, la responsabilité du Prestataire, toutes causes confondues, est limitée au montant des sommes effectivement versées au titre des douze (12) derniers mois, et les dommages indirects - notamment les pertes d'exploitation, de chiffre d'affaires ou de clientèle - sont exclus.

Ces limitations ne s'appliquent ni en cas de faute lourde ou dolosive, ni aux dommages corporels, ni au Client consommateur, à l'égard duquel le Prestataire répond dans les conditions du droit commun.

Article 19 - Force majeure

Aucune des parties ne peut être tenue responsable d'un manquement résultant d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du code civil. Si l'empêchement se prolonge au-delà de soixante (60) jours, chaque partie peut résilier le contrat sans indemnité.

Article 20 - Modification des présentes conditions

Le Prestataire peut modifier les présentes CGV. Les Clients en cours d'abonnement en sont informés au moins trente (30) jours avant l'entrée en vigueur des nouvelles conditions et peuvent, s'ils les refusent, résilier sans frais avant cette date.

Article 21 - Réclamation et règlement amiable

Toute réclamation peut être adressée à contact@sarthewebconsulting.fr ou par courrier au siège du Prestataire, qui s'engage à y répondre dans un délai raisonnable.

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend relatif à l'exécution ou à l'interprétation du contrat avant d'engager une action contentieuse.

Conformément aux articles L. 612-1 et suivants du code de la consommation, le Client consommateur peut recourir gratuitement, après réclamation écrite restée infructueuse, au médiateur de la consommation dont relève le Prestataire : CM2C - Centre de Médiation de la Consommation des Conciliateurs de justice, 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris - www.cm2c.net.

Article 22 - Droit applicable et juridiction

Les présentes CGV sont soumises au droit français, à l'exclusion de toute autre législation.

À défaut de résolution amiable, tout litige avec un Client professionnel relèvera de la compétence exclusive du tribunal de commerce du Mans, y compris en cas de pluralité de défendeurs, d'appel en garantie ou de procédure d'urgence, ce que le Client professionnel accepte expressément.

Cette clause attributive de compétence n'est pas opposable au Client consommateur, qui peut saisir soit la juridiction du lieu où il demeurerait lors de la conclusion du contrat, soit celle du lieu du siège du Prestataire.

Document établi le 23/08/2026 par SARL Sarthewebconsulting. En cas de souscription, un exemplaire des présentes conditions est remis au Client avec son récapitulatif de commande.